



N° 14

Le 17 janvier 1991

LES VOYAGES À L'ÉTRANGER ET LA CRISE DU GOLFE

Étant donné que la sécurité des Canadiens qui vivent et voyagent à l'étranger est primordiale, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC) suit de près les conditions susceptibles d'avoir des effets sur tous les Canadiens à l'étranger, dont celles qui règnent dans les régions voisines de la zone immédiatement touchée par le conflit du Golfe. AECEC constate qu'avec le déclenchement des hostilités, des cibles civiles situées à l'extérieur de la région du Golfe sont potentiellement exposées. Si les circonstances indiquent que les Canadiens devraient éviter de voyager dans une région donnée ou d'y rester, des avis à cet effet seront immédiatement diffusés.

En cette période de tension accrue, nous encourageons les Canadiens à examiner attentivement leurs projets de voyages et à communiquer avec la mission canadienne la plus proche pour obtenir des conseils à jour. Au Canada, on peut obtenir ces conseils d'AECEC en téléphonant au Groupe de travail du Ministère au 613-992-6316.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874